



# CAN Dividendes et revenus canadiens 75/75

30 avril 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	7,5
Canadian Natural Resources Ltd	5,4
Agnico Eagle Mines Ltd	4,9
Banque Toronto-Dominion	3,7
Brookfield Corp catégorie A	3,6
Canadian Pacific Kansas City Ltd	3,5
Cameco Corp	3,4
Enbridge Inc	3,3
Thomson Reuters Corp	2,9
WSP Global Inc	2,8
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>41,0</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,49 %
Rendement du dividende	2,01 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	428 809,7 \$

**Actifs nets (millions de \$)**  
41,6 \$

**Cours**  
23,88 \$

**Nombre de titres**  
59

**Placement initial minimal**  
500 \$

**Codes de fonds**  
AFA – CLGA046A  
FAD<sup>A</sup> – CLGA046B  
ARC2 – CLGA046Q  
ARC4 – CLGA046C

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>4,39</b>	<b>5,53</b>	<b>5,34</b>	<b>22,40</b>	<b>12,70</b>	<b>9,39</b>	<b>7,28</b>	<b>5,39</b>

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>17,29</b>	<b>13,12</b>	<b>9,27</b>	<b>-7,45</b>	<b>24,21</b>	<b>-0,52</b>	<b>17,82</b>	<b>-7,65</b>

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 novembre 2009 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
<b>12,47 %</b>	<b>mars 2025</b>	<b>-3,99 %</b>	<b>mars 2020</b>	<b>4,18 %</b>	<b>89,21 %</b>	<b>124</b>	<b>15</b>

### Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

# CAN Dividendes et revenus canadiens 75/75

30 avril 2026

## Commentaire du fonds T1 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements AGF Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Les actions canadiennes ont connu un premier trimestre de 2026 difficile, la stabilité des premiers mois de 2026 ayant cédé la place à la volatilité alimentée par l'énergie en mars. Les investisseurs mondiaux ont délaissé les sociétés technologiques à mégacapitalisation en raison de la surveillance accrue des bénéfiques, de l'effritement de l'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) et de l'augmentation du risque d'inflation. Les actions canadiennes ont profité de la baisse de la concentration des technologies de l'information au sein de l'indice par rapport aux autres marchés boursiers.

Le produit intérieur brut (PIB) du Canada s'est contracté au quatrième trimestre de 2025 en raison d'une baisse des stocks des entreprises et d'un décalage entre la hausse des importations et les modestes gains à l'exportation. Le ralentissement du marché de l'emploi s'est poursuivi, le taux de chômage ayant augmenté à 6,7 % et l'emploi ayant diminué. L'inflation a poursuivi sa descente, l'indice des prix à la consommation ayant reculé à 1,8 % en février, soutenu par les effets de base favorables à la suite de la fin des allègements fiscaux temporaires et d'un ralentissement de l'inflation des denrées alimentaires. Dans ce contexte, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en mars, reconnaissant que la croissance économique à court terme devrait être plus faible que prévu. Les décideurs ont également prévenu que le regain de volatilité sur les marchés mondiaux de l'énergie a alimenté l'incertitude.

Le marché boursier canadien a progressé au cours du trimestre, car les secteurs de l'énergie et des matériaux, qui ont pris les devants au cours du trimestre, représentent une part plus importante du marché canadien que ses pairs. La forte hausse des prix du pétrole brut en mars, attribuable aux perturbations des voies de navigation mondiales, a soutenu les titres liés à l'énergie. L'énergie, les services d'intérêt public et les matériaux ont été les secteurs les plus performants, tandis que les technologies de l'information, les soins de santé et l'immobilier ont tiré de l'arrière. Les actions à petite capitalisation ont surpassé les actions à grande capitalisation, tandis que les actions de valeur ont dépassé les actions de croissance.

## Rendement

Canadian Natural Resources Ltd. a contribué au rendement du fonds. La société a connu sa meilleure année d'exploitation jamais enregistrée, marquée par une production plus élevée, une meilleure rentabilité et un cadre de rendement du capital renforcé. Cameco Corp. a contribué au rendement, car les prix de l'uranium ont augmenté et la prévisibilité des bénéfiques à long terme s'est améliorée dans un contexte de resserrement de l'offre. Mines Agnico Eagle Limitée a contribué au rendement après une production record de flux de trésorerie disponibles, soutenue par la hausse des prix de l'or réalisés.

La sélection des titres des technologies de l'information et des biens de consommation de base a également contribué au rendement.

Thomson Reuters Corp. a nui au rendement du fonds après que la publication des résultats de la société a attiré l'attention des investisseurs sur l'intensification de la concurrence et les risques de perturbation à long terme par l'IA, malgré des bénéfiques globalement conformes aux attentes. Microsoft Corp. a nui au rendement après que la mise à jour de la société a fait ressortir le ralentissement de la croissance de l'infonuagique ainsi que les dépenses en immobilisations élevées liées à

# CAN Dividendes et revenus canadiens 75/75

30 avril 2026

l'IA, ce qui a suscité des inquiétudes quant aux pressions sur les marges à court terme. Constellation Software Inc. a nui au rendement après avoir fait état d'une baisse de son chiffre d'affaires net, la confiance ayant été encore plus ébranlée par une révision généralisée de la valorisation des sociétés de logiciels.

La sélection des titres des produits industriels a nui au rendement. La sous-pondération des matériaux a aussi nui au rendement.

## Activité du portefeuille

Le sous-conseiller n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

## Perspectives

Selon le sous-conseiller, les perspectives économiques du Canada pour 2026 demeurent prudemment optimistes, la croissance modérée du PIB étant attendue malgré l'incertitude géopolitique et les tensions commerciales qui continuent de peser sur la confiance des entreprises. Bien que l'endettement des ménages et la dépendance aux échanges commerciaux présentent des risques, la résilience intérieure pourrait être soutenue par la stabilité de l'emploi, les gains de salaires réels et des effets de richesse positifs. Le secteur de l'énergie profite des prix élevés du pétrole, qui pourraient soutenir une politique budgétaire favorable.

Le sous-conseiller se concentre sur les secteurs affichant une dynamique des bénéficiaires et continue de repérer des occasions sur le marché. Le sous-conseiller estime que les replis du marché pourraient offrir des occasions d'accroître l'exposition aux tendances de croissance à long terme.

# CAN Dividendes et revenus canadiens 75/75

30 avril 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Dividendes et revenus canadiens 75/75

30 avril 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

